

Note d'information Projet de CABRI & de l'IBP Soutenir les réformes en matière de transparence des finances publiques et de participation en Afrique

Quel est la portée du projet?

La transparence des finances publiques et la participation sont indispensables à la bonne gouvernance, à la stabilité macroéconomique et aux résultats du développement. Au cours de la dernière décennie, de nombreuses études ont été publiées au sujet du rôle de la transparence dans le cadre de la bonne gouvernance. Une plus grande transparence budgétaire peut conduire à une plus grande participation et à une meilleure supervision au sein du processus budgétaire et politique, des citoyens, de la société civile, des parlements et des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

La transparence des finances publiques est un élément intrinsèque de la bonne gouvernance financière publique et constitue une partie essentielle du programme de réforme de la gestion des finances publiques.

Une transparence efficace exige un gouvernement ouvert, une citoyenneté active ainsi qu'une société civile, des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et des parlements puissants. Ces groupes requièrent des informations exhaustives, fiables, utiles et dans les délais sur les mesures prises par les gouvernements en matière de finances publiques, afin de participer aux débats publics et d'obliger leur gouvernement à rendre compte. Du côté de l'offre, l'un des éléments les plus importants pour promouvoir le programme de transparence des finances publiques est *l'engagement et la volonté du gouvernement* à mettre en œuvre des réformes dans ce domaine.

La transparence est un élément important du travail de CABRI pour soutenir les hauts fonctionnaires du budget afin qu'ils améliorent leurs pratiques et procédures budgétaires.

L'Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI) a effectué plusieurs exercices pour soutenir la transparence des finances publiques. Ceux-ci comprennent : un dialogue sur

l'aide et le budget (2007), une étude conjointe réalisée par CABRI et le PSA (Partenariat stratégique avec l'Afrique) sur la budgétisation de l'aide (2008), et un dialogue sur et une élaboration de la position de CABRI sur la transparence de l'aide (2011).

La collaboration avec le Partenariat budgétaire international a pour but de consolider les liens et de développer des réseaux de la société civile et d'institutions publiques qui s'engagent à améliorer la transparence budgétaire de la région. En accord avec les pays participants, l'IBP apportera aux débats et aux dialogues son expertise internationale précieuse et participera aux ateliers, aux évaluations nationales et aux séances de formation résultant du programme.

L'IBP est l'un des réseaux les plus importants d'organisations de la société civile œuvrant à la promotion de la transparence budgétaire, de la participation et de l'obligation de rendre compte. Grâce à son Indice sur le budget ouvert, il sensibilise les citoyens tout comme les gouvernements sur la nécessité d'améliorer la transparence des finances publiques et la participation. En outre, par le biais de ses travaux, il renforce les capacités de la société civile afin de mieux participer aux processus budgétaires.

Quels sont les objectifs du projet ?

Le projet collaborera avec au maximum quatre pays participants de CABRI pour définir des objectifs et des plans de réforme réalisables et spécifiques à chaque pays encourageant la transparence des finances

publiques et la participation, en utilisant l'expérience africaine afin d'aider les pays à atteindre ces objectifs. Le but est de réaliser des améliorations concrètes quant à la couverture et/ou à la qualité de l'information financière publiée dans les pays participants, tout en les aidant à élaborer des stratégies pour gérer un environnement budgétaire plus ouvert et à s'orienter vers une transparence et une participation efficaces dans le domaine des finances publiques.

Les principaux homologues du programme seront le pouvoir exécutif et surtout les hauts fonctionnaires du budget dans les pays participants, mais le programme impliquera également la société civile, les donateurs, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les acteurs législatifs. La portée du programme relatif à la transparence des finances publiques et à la participation consiste à :

- Remédier aux manques de transparence des finances publiques dans les pays sélectionnés en identifiant des améliorations en matière de transparence qui peuvent rapidement être faites, étant donné les systèmes publics existants, ainsi que des améliorations qui requièrent de perfectionner les systèmes publics sous-jacents, compte tenu de l'histoire des finances publiques, des pratiques budgétaire et de l'économie politique du pays ;
- Aller au-delà des réformes techniques pour analyser et créer des conditions favorables à une transparence efficace, en travaillant avec le gouvernement, les assemblées législatives et la société civile pour renforcer les capacités d'un contexte budgétaire plus transparent et plus participatif.
- Distiller les enseignements tirés sur des voies différentes menant à la bonne gouvernance financière publique pour leur diffusion dans tous les pays de CABRI.

PRINCIPALES ÉTAPES CRITIQUES DU PROJET

